



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 227 - NOVEMBRE 2018

www.dampierrelesbois.fr

Édito

Commémoration et actualité

A noter **Recrutement d'agents recenseurs**



La commune fera l'objet d'un recensement qui aura lieu **du 15 janvier au 15 février 2019**. Aussi, nous recrutons **4 agents recenseurs** qui seront formés par l'INSEE au cours de la première quinzaine de janvier. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.

L'actualité a été marquée dans toute la France et même au-delà de nos frontières par les cérémonies de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. En célébrant nos héros qui étaient souvent des personnes ordinaires, nous nous rendons compte combien la paix est un bien précieux pour notre société. La participation nombreuse et active des enseignants et des élèves accompagnés de leurs parents nous montre que le devoir de mémoire se transmet bien à Dampierre-les-Bois. Je profite de cette tribune pour remercier tous les Dampierrois, jeunes ou moins jeunes qui ont participé aux journées de commémoration du souvenir.

Notre actualité locale concerne l'avenir du village avec l'organisation de la deuxième réunion publique consacrée au Plan Local d'Urbanisme et le projet ZAC Saint-Laurent qui prend forme : deux dossiers qui avancent...

Dans le Pays de Montbéliard, nous entrons également dans une période sportive avec le championnat d'Europe féminin de handball ou festive avec le Marché de Noël de Montbéliard. Sans oublier le vendredi 21 décembre où nous espérons vous retrouver très nombreux pour un moment de convivialité et d'échange...

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Un bel hommage aux Poilus



La commémoration du 11 novembre 1918 a connu une forte participation des enfants des écoles.

Le centenaire de l'Armistice a été commémoré en présence d'une nombreuse assemblée le dimanche 11 novembre en fin de matinée. Rassemblé sur la place de la Salle des Fêtes, le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière où, après le lever des couleurs, les écoliers ont procédé à l'appel aux morts. Puis des gerbes de fleurs ont été déposées sur les tombes des Poilus, avant une minute de silence.

Le groupe a ensuite rejoint le Monument où une nouvelle gerbe a été déposée. Les enfants ont interprété un chant puis l'hymne national, précédant les traditionnels discours.

Nous publierons d'autres photos de cette commémoration dans «Info-Magazine» à paraître courant décembre.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18
Ouverture **lundi, mercredi, jeudi, vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30

Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme

Le mardi 27 novembre 2018 à 18h30 en Mairie

La commune de Dampierre-les-Bois engage la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). La révision du PLU a pour objectif d'organiser le développement de la commune pour les 15 années à venir, en prenant compte des changements du contexte territorial (gare TGV, Hôpital,...). Elle doit notamment permettre l'accueil de nouveaux ménages grâce à la réalisation de nouvelles opérations d'aménagement.

En mars 2018, nous avons pu vous présenter et échanger avec vous sur les premiers éléments du projet : le diagnostic et les enjeux principaux de la commune. Aujourd'hui, l'élaboration du projet suit son cours avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Nous vous invitons à être présents **le 27 novembre prochain** pour apporter vos réflexions et vos remarques.

Nous vous rappelons que, depuis le début de la démarche, un classeur est mis à votre disposition en Mairie. Il contient les documents d'études d'élaboration du PLU. Un registre accompagne ce classeur où vous pourrez venir déposer vos remarques.

Une démarche participative conduite par la ville

Qu'est qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme fixe les règles générales d'utilisation des sols et permet d'organiser et de prévoir le développement d'une commune. C'est un document juridique opposable à toute personne publique ou privée qui souhaite construire, étendre ou modifier un bâtiment.

Qui élabore le PLU ?

Le PLU est élaboré sous la responsabilité du Conseil municipal, dans une démarche participative.

Quelles sont les étapes importantes ?

L'élaboration du PLU a commencé en mai 2017 et s'achèvera en décembre 2019.

Trois grandes étapes rythment la démarche :

Le diagnostic

Comprendre les dynamiques en cours, identifier les problèmes pour proposer des solutions adaptées.

Le projet (PADD)

Définir les intentions politiques de développement pour les quinze ans à venir.

La traduction réglementaire

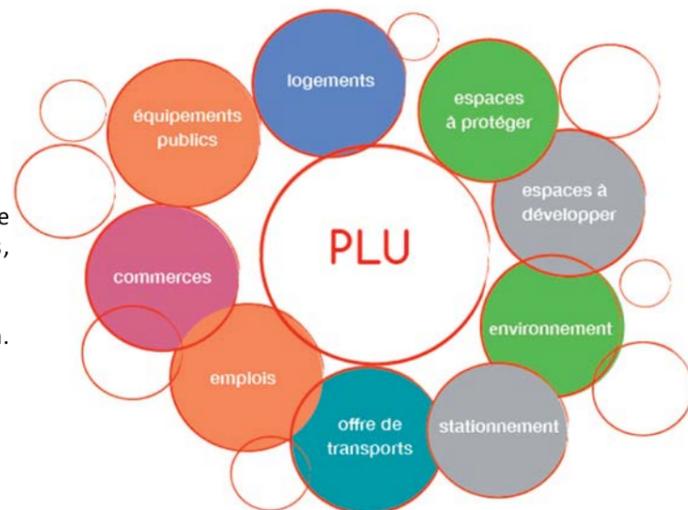
Fixer les règles à respecter pour toute demande de travaux.

La place des habitants dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

En quoi suis-je concerné ?

- Le PLU concerne de nombreux domaines de ma vie quotidienne (logements, environnement, commerces, stationnement,...).

- Je dois respecter le PLU pour toute nouvelle construction.



Comment puis-je participer ?

Je m'informe

Un dossier d'information est disponible en Mairie pour consultation. Il contient entre autres :

- Les documents administratifs (délibérations, etc.).
- Les documents de travail de la commission municipale PLU.
- Les versions provisoires des pièces constitutives du PLU.

Je m'exprime

- Aux réunions publiques lors des temps forts de la démarche.
- Dans le registre d'enquête disponible en Mairie.
- Par simple courrier.
- Lors de l'enquête publique.

Les grands rendez-vous avec les habitants

- **Diagnostic :**
⇒ mars 2018.
- **Projet de développement :**
⇒ novembre 2018.
- **Sites stratégiques et règlement :**
⇒ 1^{er} trimestre 2019.
- **Enquête publique :**
⇒ 2^{ème} trimestre 2019.

Ils ont couru pour Ela



Les collégiens se sont mobilisés pour l'association ELA.

La traditionnelle journée consacrée à l'association ELA, qui lutte contre la leucodystrophie, a eu lieu le 15 octobre à l'école primaire. Après la dictée de la matinée, les élèves ont participé l'après-midi à l'épreuve de course à pied dans la cour de l'école.

Suivant leur âge, les enfants ont couru de quinze à trente minutes. C'était pour la bonne cause et pour un geste symbolique mais fort, pour rappeler qu'il faut se mobiliser pour vaincre cette terrible maladie.



La Clé de sol fait le plein



Les choristes de «La Clé de sol».

Le Temple a une nouvelle fois fait le plein à l'occasion du concert présenté par la chorale «La Clé de sol» le 28 octobre. Devant un public conquis, les choristes ont présenté un répertoire de variété française contemporaine. A noter que si l'entrée à ce concert, organisé par la paroisse protestante, était gratuite, le public a pu contribuer à la lutte contre la maladie de Charcot en offrant un don à l'ARSLA.

Café littéraire

mardi 27 novembre à 17h45
à la Bibliothèque

Le prochain café littéraire, animé par Janine Pham, sera organisé autour du roman «*Khalil*» de Yasmina Khadra : «*Pour accéder à la postérité, nul besoin d'être un héros ou un génie.*»

Soirée théâtre

samedi 8 décembre à 20h30
à la Salle des Fêtes

La troupe Box-Théâtre présentera la pièce «*Un malade très imaginaire*», une comédie de Frédéric Dubost. **Tarif** : 8 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation possible auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76.

Vin chaud et marrons

vendredi 21 décembre à 18h
au pied de la Mairie

Tous les Dampierrois sont invités à participer à ce moment convivial offert par le Maire et ses Adjoints.

Handball à l'Axone

Pour la première fois, la France accueille un championnat d'Europe de handball et c'est à l'Axone de Montbéliard que se dérouleront les matches du groupe C de l'Euro féminin 2018. Entre le **1^{er} et le 5 décembre**, vous pourrez voir quatre des meilleures équipes européennes, la Croatie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Hongrie.

Programme de la compétition et billetterie sur
www.axone-montbeliard.fr

Les saveurs régionales

Le traditionnel repas Lcomtois organisé par la Bibliothèque et la section Images de notre patrimoine a eu lieu le 4 novembre. Dans une bonne ambiance, les 120 convives ont dégusté un repas typiquement régional avec pommes de terre, saucisses et cancoillotte.



Les organisateurs de la journée.

Une riche exposition

Le kimono a été le thème de l'exposition de céramique qui a eu lieu les 10 et 11 novembre. Christine Monnot et Roselyne Costantini ont présenté leur travail d'engobe (argile que l'on pose sur la terre crue pour changer la couleur ou pour créer des décors) et d'émaillage. Le résultat donne de jolis objets de décoration. Dans la salle du Centre Socio-Culturel, les potières avaient exposé d'autres pièces de leur production,



Les potières ont présenté leur travail de l'année...



... de même que les couturières.

utiles ou décoratives, tandis que dans une salle à côté, elles invitaient à découvrir le «cabinet de curiosité». Avec un éclairage adapté, cet endroit présentait de drôles de sujets, un peu inquiétants parfois, toujours le fruit de l'imagination des artistes. Mais ils étaient facilement apprivoisables !

A noter que les doigts de fée de la section couture se sont associées à cette exposition en présentant également quelques-unes de leurs réalisations.

Visite au club de Tai Chi Chuan

La section de Tai Chi Chuan existe depuis 33 ans au sein du Foyer de Dampierre les Bois, animée par Jean Reverte, Hervé Cottet, Daï et Janine Pham et également par les autres personnes qui se sont jointes au groupe. Une véritable école style Yang offre régulièrement aux maîtres une formation et un suivi de l'enseignement qu'ils assurent. C'est le style interne qui est pratiqué, permettant une gymnastique de relaxation dans un but thérapeutique et destinée à tous, quel que soit l'âge. En effet, cette pratique, cet art, cet enchaînement permettent de se mettre à l'écoute de soi et reposent sur l'attention que l'on porte au surgissement du geste nouveau dans celui qui s'efface, exprimant l'essence de la vie.

Le Tai Chi Chuan consiste en une succession de mouvements qui partent du bassin : les muscles sont à la fois plus actifs et moins tendus et la circulation de l'énergie se fait mieux ; la respiration s'harmonise avec la gestuelle à un rythme qui devient de plus en plus lent et dont le but est de réveiller le «chi», cette énergie intérieure au cœur de chacun et d'en assurer le développement dans tout le corps. À condition d'être persévérant, le Tai Chi Chuan est à la portée de tous et ses bénéfices commencent à être reconnus même par la médecine occidentale. Il se pratique en salle mais également au sein de la nature, à l'abri des arbres. Le pratiquer à son rythme, c'est prendre soin de soi avec patience et exigence en harmonie avec les autres et la nature.

Contacts : M. REVERTE (03.84.23.81.15), M. COTTET (03.84.23.69.66), M. ou Mme PHAM (06.64.21.14.18).



La section de Tai Chi Chuan existe depuis plus de trente ans au sein du Foyer des Jeunes de Dampierre.